

Les espèces en péril et leur habitat



© Brian E. Small



Voici la photo d'un Petit Blongios et celle de l'habitat qui convient à cet oiseau, en l'occurrence le marécage de la rivière aux Rats, dans le Sud-Est du Manitoba.

Le Petit Blongios figure sur la liste des espèces menacées de la *Loi sur les espèces en péril*. L'habitat de cette espèce est en train de disparaître, par suite de l'assèchement des terres humides et de leur colonisation naturelle par la végétation ligneuse, telle que des buissons et des arbres. Les perturbations d'origine humaine pendant la période de nidification, par exemple les vagues créées par les bateaux, peuvent causer l'échec de la nidification. Il arrive aussi que ces oiseaux soient tués en vol par des voitures et des lignes de transport d'électricité.

Photo du Petit Blongios : Brian E. Small. Tiré du site Web suivant :

http://www.especiesenperil.gc.ca/search/speciesDetails_f.cfm?SpeciesID=51

Photo de l'habitat : Ron Bazin, Service canadien de la faune (Winnipeg)

Diaporama réalisé par Joanne Tuckwell, Parcs Canada,
septembre 2006

Qu'est-ce qu'une espèce en péril?

Qu'est-ce qu'une espèce en péril?

Une plante ou un animal qui risque de disparaître à cause des menaces créées par les humains, par exemple la construction de terrains de golf et de routes et la mise en culture de la prairie indigène.



Une espèce en péril est une plante ou un animal qui risque de disparaître sous l'effet de certaines menaces créées par les humains. Ces menaces peuvent parfois entraîner la disparition totale d'une espèce. Un grand nombre d'espèces sont en péril parce que des activités telles que la construction de maisons et de terrains de golf, l'abattage d'arbres et la plantation de cultures ont fait disparaître leur habitat.

Photos © Agence Parcs Canada

Photographes : Barrett et McKay, 1986

Certaines espèces ont déjà disparu du Canada



Grizzli des Prairies



Putois d'Amérique

Certaines espèces ont déjà disparu du Canada. Par exemple, les Prairies abritaient autrefois des grizzlis qui n'existent plus aujourd'hui. L'espèce a disparu au 19^e siècle, avec la colonisation du territoire par les Européens et l'avènement des armes à feu. De même, le putois d'Amérique vivait auparavant dans la prairie mixte du Sud du Canada. Il a disparu du pays à la fin des années 1930, par suite, probablement, de la disparition de son habitat et des espèces qui lui servaient de nourriture.

Parcs Canada dirige une équipe qui travaille à rétablir le putois d'Amérique au Canada. Il n'est pas possible de réintroduire le grizzli des Prairies au Canada, parce qu'il ne reste plus assez d'habitat pour cette espèce dans les Prairies canadiennes.

Photo des grizzlis © Agence Parcs Canada

Photographes : Grizzlis – W. Lynch (1986); putois – Mike Lockhart

Catégories de risque

Espèce préoccupante – Espèce qui pourrait devenir menacée en raison de certaines caractéristiques biologiques et de menaces identifiées.

Espèce menacée – Espèce qui risque de devenir en voie de disparition si rien n'est fait pour éliminer les facteurs qui mènent à sa disparition.

Espèce en voie de disparition – Espèce exposée à un risque imminent de disparition du pays.

Espèce disparue du pays – Espèce qui n'existe plus à l'état sauvage au Canada, mais qui est présente ailleurs.

Espèce disparue – Espèce qui n'existe plus.

Les espèces en péril sont classées dans des catégories de risque par un groupe d'experts, qui exécute cette tâche en recourant aux données scientifiques les plus récentes et aux connaissances traditionnelles à sa disposition. Voici les différentes catégories de risque :

Espèce préoccupante – Espèce qui risque de devenir menacée en raison de certaines caractéristiques biologiques et de menaces identifiées.

Espèce menacée – Espèce qui risque de devenir en voie de disparition si rien n'est fait pour éliminer les facteurs qui mènent à sa disparition.

Espèce en voie de disparition – Espèce exposée à un risque imminent de disparition du pays.

Espèce disparue du pays – Espèce qui n'existe plus à l'état sauvage au Canada, mais qui est présente ailleurs dans le monde.

Espèce disparue – Espèce qui n'existe plus sur la planète.

Qu'est-ce qu'un habitat?

Qu'est-ce qu'un habitat?

L'espace dont une espèce a besoin pour vivre et pour grandir

- Nourriture
- Eau
- Espace vital
- Abri



L'habitat correspond à l'espace dont une espèce a besoin pour vivre et pour prospérer. Cet espace doit contenir de la nourriture, de l'eau, un lieu physique où elle peut vivre et un abri qui la protégera contre le mauvais temps et les prédateurs. Chaque espèce a besoin d'un habitat particulier pour survivre. Si cet habitat est détruit, il se peut que les individus qui s'y trouvent ne soient plus capables de survivre ou de se reproduire et que l'espèce devienne en péril.

Photo © Agence Parcs Canada

Photographe: M. Finkelstein, 1980



**Comment Parcs Canada
contribue-t-il aux efforts déployés
pour sauvegarder les espèces en péril?**



Comment Parcs Canada contribue-t-il aux efforts de sauvegarde?

Parcs Canada gère les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux, les aires marines nationales de conservation et le site canadien des pingos (Territoires du Nord-Ouest).

De nombreuses espèces en péril vivent dans les endroits gérés par Parcs Canada.

Parcs Canada a la responsabilité de protéger et de conserver les espèces en péril.

Pour en savoir davantage, visitez le site Web suivant :

http://www.pc.gc.ca/nature/eep-sar/index_f.asp

Parcs Canada gère les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation et les lieux historiques nationaux du Canada. Il est responsable de toutes les espèces en péril présentes sur ces terres. C'est également à lui qu'incombe la gestion du site canadien des pingos, qui se trouve au nord d'Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest.



Parcs Canada a pris les devants en élaborant des plans de rétablissement pour les espèces suivantes (et pour d'autres également) :

- **Renard véloce**
- Tétrras des armoises
- **Physe des fontaines de Banff**
- Mormon
- **Putois d'Amérique**
- Blaireau d'Amérique
- **Limace-sauteuse dromadaire**
- Hétérodermie maritime

Parcs Canada siège aussi à des équipes qui dressent des plans pour diverses autres espèces présentes au pays.

Parcs Canada dirige l'élaboration de plus de 10 % des programmes de rétablissement au Canada. Dans le cas des plantes et des animaux terrestres, les travaux d'élaboration de ces programmes sont en grande partie dirigés par Environnement Canada, par l'intermédiaire du Service canadien de la faune. Dans le cas des espèces aquatiques, cette tâche revient la plupart du temps au ministère des Pêches et des Océans. Parcs Canada participe à l'élaboration de plus de 50 % des programmes de rétablissement qui voient le jour au Canada, sans toutefois en diriger les travaux. Parmi les espèces visées, citons le caribou des bois, la Chevêche des terriers et le Faucon pèlerin.

Exemples d'espèces en péril au Canada et milieux qui leur servent d'habitat

Chien de prairie (espèce préoccupante)

Vallées de rivière larges et planes et prairies sèches



Le chien de prairie vit dans les prairies arides des Grandes Plaines de l'Amérique du Nord, du Mexique à la Saskatchewan. Au Canada, l'espèce ne se rencontre que dans la vallée de la rivière Frenchman et dans les terrains élevés du parc national des Prairies, dans l'Extrême-Sud de la Saskatchewan.

Les chiens de prairie habitent les vallées fluviales larges et plates, ainsi que des prairies en hautes terres. Ils y établissent de grandes colonies, creusant de vastes terriers dans le sol alluvial et colluvial profond et construisant de gros monticules. La végétation dans les colonies, et entourant celles-ci, est souvent dominée par la sauge (*Artemisia*) et l'agropyre (*Agropyron*). La végétation plus courte de ces régions aide l'espèce à mieux déceler les prédateurs.

Les chiens de prairie vivent en colonies dans les vallées fluviales et les prairies. Ils sont essentiellement herbivores, se nourrissant de plantes telles le brome (*Bromus*) et le chardon (*Cirsium*), mais parfois, ils mangent des insectes, dont les sauterelles et les coléoptères.

Les chiens de prairie canadiens sont particulièrement vulnérables aux activités humaines et aux événements naturels car ils se trouvent à la limite septentrionale de l'aire de répartition de l'espèce et sont isolés géographiquement. Leur nature sociale et coloniale les rend très vulnérables aux maladies. De plus, les activités saisonnières et la survie des chiens de prairie sont vraisemblablement limitées par le climat. Le broutage et la perturbation des prairies par l'espèce mettent cette dernière en conflit avec les éleveurs de boeufs. Ils sont donc souvent perçus comme des animaux nuisibles par les humains, et cette intolérance humaine menace aussi l'espèce.

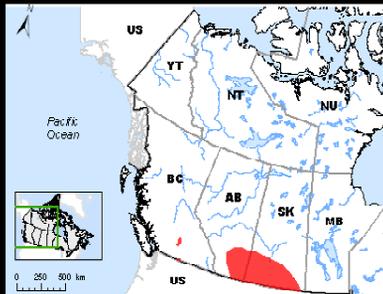
Carte et description tirées du site Web du Service canadien de la faune :

http://www.especesenperil.gc.ca/search/speciesDetails_f.cfm?SpeciesID=151

Habitat de la Chevêche des terriers

(espèce en voie de disparition)

Prairie broutée et colonies de chiens de prairie du parc national du Canada des Prairies



Dans le Sud-Ouest du Manitoba, la Chevêche des terriers a besoin de parcelles de prairie broutée. Elle niche et vit dans des terriers qui sont habituellement creusés par des animaux comme le spermophile (écureuil terrestre), le chiens de prairie ou le blaireau, mais elle peut également creuser son propre terrier si elle n'en trouve aucun. En général, les terres cultivées ont subi des modifications et ne renferment plus le type de sol qui permet à l'espèce de creuser un terrier ou de trouver des insectes à manger.

Carte et description tirées du site Web du Service canadien de la faune :
http://www.especesenperil.gc.ca/search/speciesDetails_f.cfm?SpeciesID=20

Photo : Geoff Holroyd, Service canadien de la faune

Platanthère blanchâtre de l'Ouest (espèce en voie de disparition)

Prairie à herbes hautes avec sols sablonneux ou graveleux humides et mal drainés



Aujourd'hui, la population canadienne de la platanthère blanchâtre de l'Ouest est limitée à une zone de 48 km carrés près des cantons manitobains de Vita et Stuartburn. Au cours d'un récent relevé, il y avait au moins entre 8 000 et 9 000 plantes en fleur dans la population canadienne.

Au Canada, l'orchidée est à la limite septentrionale de son aire de répartition et elle est limitée par le climat. Elle a probablement un faible potentiel reproducteur et elle est sensible aux diverses conditions météorologiques, notamment la précipitation et la température. La perte d'habitat est le facteur principal provoquant les déclin de population. Les prairies d'herbe longue ont été converties en champs agricoles. La perte d'habitat peut également affecter les populations de pollinisateurs, réduisant ainsi la capacité de reproduction de la plante. Le surpâturage, la coupe intense de foin, le drainage des zones humides, la compétition avec des espèces introduites et la suppression des incendies (permettant l'établissement d'espèces arbustives qui éliminent par leur présence ou par leur ombre les orchidées) ont aussi une influence négative sur cette plante. Les activités d'entretien des routes, y compris le nettoyage des fossés et l'épandage de pesticides, ont détruit certaines plantes.

Carte et description tirées du site Web du Service canadien de la faune :
http://www.especesenperil.gc.ca/search/speciesDetails_f.cfm?SpeciesID=200

Photos : Jason Greenall, Conservation Manitoba

Aster soyeux (espèce menacée)

Sols bien drainés de la prairie



L'aster soyeux se trouve dans le centre de l'Amérique du Nord, du Manitoba au Texas. Le Canada représente la limite nord de son aire de répartition; on y trouve un total d'environ 6 500 tiges dans deux sites principaux et dans un certain nombre d'autres sites plus petits en Ontario et dans le sud-est du Manitoba.

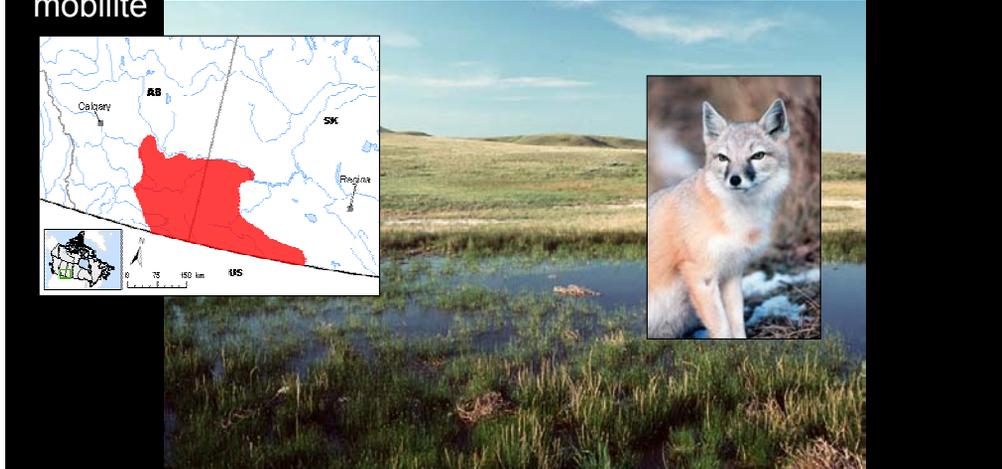
Les facteurs naturels qui limitent les populations d'aster soyeux ne sont pas bien connus, mais la répartition limitée et la faible quantité de graines produites sont raison de s'inquiéter. La perte d'habitat due aux activités humaines (aménagements résidentiels, utilisation à des fins récréatives, extraction de gravier, suppression des incendies, amélioration des pâturages et fenaison) ainsi qu'à l'invasion des prairies par des espèces introduites et par la végétation ligneuse sont considérés comme des facteurs limitants. De nombreuses petites populations le long des routes sont menacées par l'entretien de celles-ci.

Carte et description tirées du site Web du Service canadien de la faune :
http://www.especesenperil.gc.ca/search/speciesDetails_f.cfm?SpeciesID=269

Photos : Conservation Manitoba

Renard véloce (espèce en voie de disparition)

Vastes prairies à herbes courtes ou prairies mixtes à végétation clairsemée où il n'y a aucun obstacle à la visibilité et à la mobilité



Le renard véloce a disparu du Canada en 1928. Grâce à des efforts de réintroduction, il en existe maintenant de petites populations dans le Sud-Est de l'Alberta et le Sud-Ouest de la Saskatchewan.

La transformation de terres herbeuses indigènes en terres agricoles a réduit la quantité ainsi que la qualité de l'habitat convenant au renard véloce dans une bonne partie de son ancienne aire de répartition. La chasse et le piégeage font courir de grands risques au renard véloce, car il ne se méfie pas de l'être humain, et le poison servant à tuer les coyotes lui est nuisible. La prédation par les coyotes, les aigles, la Buse à queue rousse et la Buse pattue représente une menace éventuelle pour le renard véloce.

Carte et description tirées du site Web du Service canadien de la faune :
http://www.especesenperil.gc.ca/search/speciesDetails_f.cfm?SpeciesID=140

Photos © Agence Parcs Canada

Photographe : Parc national du Canada des Prairies – W. Lynch (1989); renard véloce – W. Lynch (2002)

Scinque des Prairies (espèce en voie de disparition)

Sols sablonneux pourvus d'un couvert végétal suffisant, tel que des graminées indigènes



Au Canada, on retrouve la scinque des Prairies du nord uniquement dans le sud-ouest du Manitoba. Des températures très froides peuvent avoir des effets néfastes sur l'accouplement et limiter les populations de scinques des Prairies du nord. La perte d'habitat est un facteur limitant important pour cette espèce.

Carte et description tirées du site Web du Service canadien de la faune :
http://www.especesenperil.gc.ca/search/speciesDetails_f.cfm?SpeciesID=282

Photos : Jim Duncan, Conservation Manitoba

Caribou des bois, population boréale (espèce menacée)

Grandes forêts non fragmentées renfermant des
peuplements mûrs ou anciens



De nombreuses sous-populations de la population boréale manifestent une préférence pour les tourbières; elles évitent en général les forêts coupées à blanc, les habitats où il y a beaucoup d'arbustes et les sites dominés par les peupliers faux-trembles. Les arbres les plus communs dans leurs habitats de prédilection sont l'épinette noire, l'épinette blanche et le mélèze laricin.

La destruction de son habitat, la chasse, les perturbations causées par l'être humain (y compris la construction de routes et de pipelines) et la prédation (par les loups, les coyotes et les ours) ont tous joué un rôle dans le déclin des effectifs des caribous des bois. En de nombreuses parties de son aire de répartition, les pratiques forestières et le développement de l'agriculture et de l'exploitation minière ont entraîné la disparition, la modification et la fragmentation d'un milieu important pour le caribou. Des facteurs qui échappent à notre contrôle, comme la température et le changement climatique, ont également une influence. Un des défis actuels de la gestion du caribou est d'en apprendre davantage sur les interactions entre ces facteurs pour réduire la menace qu'ils font peser sur les populations de caribous des bois.

Carte et description tirées du site Web du Service canadien de la faune :
http://www.especesenperil.gc.ca/search/speciesDetails_f.cfm?SpeciesID=636

Photos © Agence Parcs Canada

Habitat : A. Savoie (1980), parc national du Canada Terra-Nova

Caribou des bois : Parcs Canada

En protégeant l'habitat d'une espèce en péril, nous espérons protéger l'espèce et empêcher qu'elle ne disparaisse.



En protégeant l'habitat d'une espèce en péril, nous espérons protéger l'espèce et prévenir sa disparition.

Photo © Agence Parcs Canada

Photographe: J. Pleau (2004), parc national du Canada de la Mauricie



Pourquoi toutes les espèces sont-elles importantes?

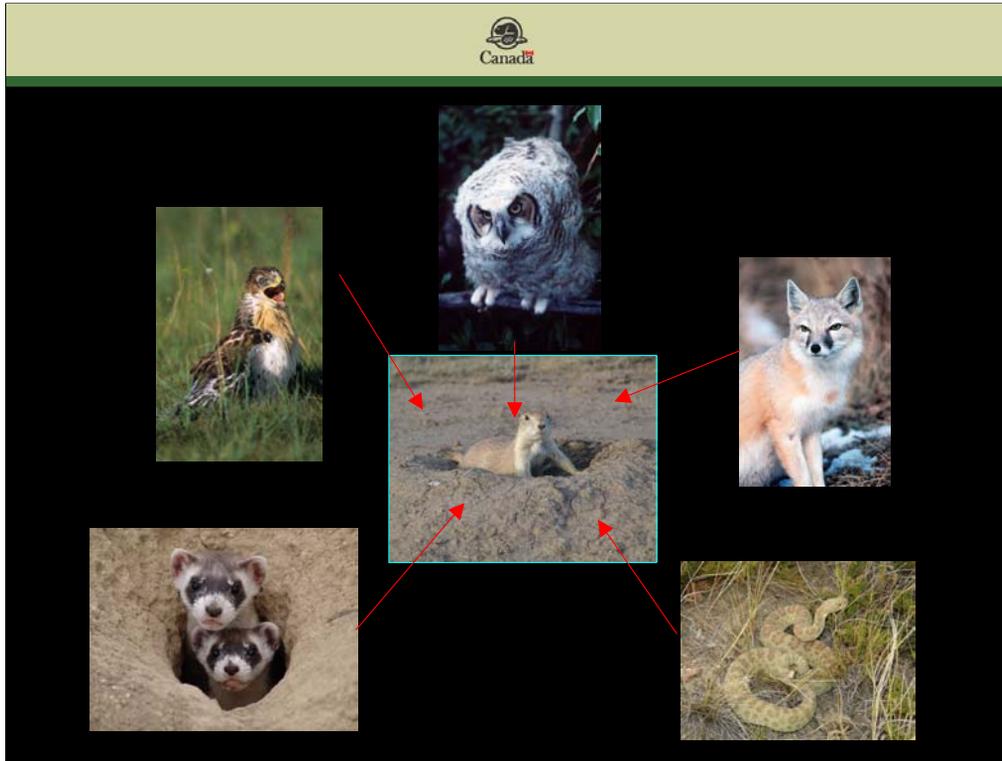
Pourquoi toutes les espèces sont-elles importantes?

La disparition d'une espèce peut avoir de graves effets sur d'autres espèces. Toutes les espèces font partie d'une grande communauté.



Chaque espèce joue un rôle précis dans l'écosystème. La disparition d'une espèce peut avoir des conséquences profondes pour la communauté entière.

Photo : Mike Lockhart



Par exemple, le chien de prairie, qui vit dans la prairie mixte du Sud de la Saskatchewan, est considéré comme une espèce clé. Cela signifie que, malgré leur petite taille et leur faible nombre, les chiens de prairie exercent une grande influence sur leur environnement. Ils se rassemblent en colonies de plusieurs centaines d'individus et creusent des terriers. Un grand nombre d'espèces se servent de ces terriers comme abri, par exemple le renard véloce, le crocodile, les grenouilles, les abeilles et le putois d'Amérique. De plus, bon nombre d'espèces dépendent des chiens de prairie pour leur nourriture, comme la Buse rouilleuse, le putois d'Amérique, le renard et le Grand-Duc d'Amérique. Le chien de prairie figure sur la liste des espèces préoccupantes de la *Loi sur les espèces en péril*, en raison des menaces qui pèsent sur l'espèce – la chasse, les risques d'empoisonnement et les risques de maladies. Si le chien de prairie disparaissait du Canada, toutes les espèces qui en dépendent pour leur nourriture ou leur abri en subiraient les effets. Cette disparition pourrait entraîner une détérioration de l'état de santé de ces autres espèces et une réduction de la taille de leurs populations. C'est pour cette raison que le gouvernement fédéral a inscrit le chien de prairie sur la liste des espèces en péril et qu'il travaille à sa conservation.

Photos du chien de prairie, du putois d'Amérique et du crocodile : Mike Lockhart
Photos du Grand-Duc d'Amérique, du renard véloce et de la Buse rouilleuse ©
Agence Parcs Canada

Photographes : Grand-Duc d'Amérique – W. Lynch (1987); renard véloce – W.
Lynch (2002); Buse rouilleuse – W. Lynch (2002)

Changements à l'habitat

Les changements apportés à l'habitat ont des effets sur toutes les espèces qui en dépendent. Dans le cas des espèces qui sont déjà en péril, ces changements peuvent avoir de graves répercussions dont elles risquent de ne pas pouvoir se remettre.

L'habitat peut-il subir des changements qui sont causés par la nature?



Photo © Agence Parcs Canada

Changements d'origine naturelle

Feu – déclenché naturellement par la foudre



Exemples de changements à l'habitat qui sont d'origine naturelle et qui ont une influence sur les espèces en péril:

Feu – Le feu peut être causé naturellement par la foudre. Il détruit à peu près tout sur son passage, notamment les arbres et les autres végétaux qui composent l'habitat de nombreuses espèces.

Les feux, qui sont causés de façon naturelle par la foudre, constituent un processus naturel aidant à restaurer un écosystème. L'extinction des incendies peut provoquer des conditions artificielles qui ne conviennent pas aux espèces qui se trouvent dans l'écosystème.

Photo : Wybo Vanderschuit, parc national du Canada du Mont-Riding

Changements d'origine naturelle

Tempêtes et autres phénomènes météorologiques –
ouragans, tornades, vent, grêle, sécheresse



Exemples de changements à l'habitat qui sont d'origine naturelle et qui ont une influence sur les espèces en péril:

Tempêtes et autres phénomènes météorologiques – Les tornades, les ouragans et d'autres phénomènes météorologiques tels que les inondations et les sécheresses peuvent modifier l'habitat de nombreuses espèces. Les ouragans peuvent détruire des plages et causer des inondations, les tornades sont accompagnées de grands vents qui peuvent abattre des arbres, et la sécheresse exerce une influence directe sur les espèces de plantes qui peuvent pousser et sur leurs possibilités de croissance.

Photo © Agence Parcs Canada

Photographe : S. Lunn, 1981

Changements d'origine naturelle

Animaux – Certains animaux modifient leur habitat pour qu'il réponde mieux à leurs besoins. Ce faisant, ils détériorent parfois l'habitat d'autres animaux (ex. : castors, chiens de prairie).



Exemples de changements à l'habitat qui sont d'origine naturelle et qui ont une influence sur les espèces en péril:

Animaux – Un grand nombre d'animaux modifient leur habitat pour qu'il réponde mieux à leurs besoins, mais, ce faisant, ils peuvent nuire à d'autres espèces. Par exemple, le castor crée un lac en amont de chaque ruisseau qu'il endigue. Ce changement nuit aux poissons qui ont besoin d'eaux vives, mais il convient à ceux qui ont besoin de grandes étendues d'eaux calmes. Les chiens de prairie construisent des terriers et vivent en colonies. Ils mangent toute l'herbe des environs, ce qui détruit l'habitat des espèces qui ont besoin de graminées pour se nourrir ou pour se cacher de leurs prédateurs.

Photo © Agence Parcs Canada

Photographe : T. Hinke, 1982

L'habitat peut-il subir des changements qui sont causés par les humains?

Changements causés par les humains

Extraction des ressources = exploitation forestière, exploitation minière et agriculture

➤ Peut détruire l'habitat de nombreuses espèces



Exemples de changements à l'habitat qui sont causés par les humains et qui ont une influence sur les espèces en péril:

Extraction des ressources = exploitation forestière, exploitation minière, agriculture, etc.

Les espèces qui vivent dans la forêt boréale sont affectées par les coupes à blanc. Par exemple, les caribous des bois sont forcés de vivre dans les petites parcelles de forêt qui n'ont pas été exploitées, et ils sont isolés des individus qui vivent dans d'autres parcelles de forêt. Le caribou des bois figure sur la liste des espèces menacées de la *Loi sur les espèces en péril*.

L'assèchement des terres humides pour l'agriculture détruit l'habitat d'espèces comme le Petit Blongios. Cet oiseau a été inscrit sur la liste des espèces menacées de la *Loi sur les espèces en péril*.

Cette photo est celle d'une mine en exploitation dans les Territoires du Nord-Ouest.

Photo © Agence Parcs Canada

Changements causés par les humains

Pollution – peut avoir des effets marqués, par exemple les pluies acides et la modification de la chimie des lacs et des cours d'eau



Exemples de changements à l'habitat qui sont causés par les humains et qui ont une influence sur les espèces en péril:

Pollution – La pollution modifie l'habitat de nombreuses façons, et ces changements peuvent être lourds de conséquences. Par exemple, l'engrais utilisé pour les cultures peut s'infiltrer dans les lacs environnants et augmenter la quantité de produits chimiques à des niveaux néfastes pour le poisson. Les vapeurs d'échappement des voitures causent les pluies acides, qui peuvent nuire aux arbres et changer la chimie des lacs à tel point que les poissons ne peuvent plus y survivre.

Voici une photo de résidus miniers qui ont été déversés par une mine des Territoires du Nord-Ouest.

Photos © Agence Parcs Canada

**En quoi les changements
d'origine humaine sont-ils
différents des changements
d'origine naturelle?**

Les changements à l'habitat qui sont causés par des facteurs naturels ont habituellement des effets temporaires et réversibles. Bien souvent, ils sont le résultat d'un processus naturel qui fait son œuvre dans l'écosystème. Les espèces qui vivent dans les habitats touchés évoluent généralement au rythme de ces changements naturels et s'y adaptent.

Les changements à l'habitat qui sont causés par les humains ont souvent des effets permanents. Il arrive que les espèces n'aient pas le temps de s'adapter à ces changements imprévus et soudains.

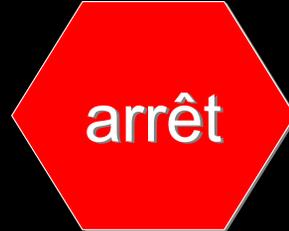
La Loi sur les espèces en péril... Qu'est-ce que c'est?

- Une loi fédérale qui vise à conserver toutes les espèces sauvages présentes au Canada
- Un outil que possède le Canada pour conserver les espèces sauvages
- Une série de mesures de protection et de rétablissement pour conserver la faune

La *Loi sur les espèces en péril* (LEP) est une loi fédérale qui vise à protéger toutes les espèces indigènes du Canada. À cette fin, elle prévoit diverses mesures pour protéger et rétablir les espèces. Cette loi figure parmi les différents outils dont dispose le Canada pour aider à conserver les espèces en péril.

Dans le cas des espèces inscrites comme disparues du pays, en voie de disparition ou menacées, il est interdit :

- **DE TUER UN INDIVIDU, DE LUI NUIRE, DE LE HARCELER, DE LE CAPTURER OU DE LE PRENDRE;**
- **DE POSSÉDER, DE COLLECTIONNER, D'ACHETER, DE VENDRE OU D'ÉCHANGER UN INDIVIDU OU UNE PARTIE D'UN INDIVIDU**
- **D'ENDOMMAGER OU DE DÉTRUIRE LA RÉSIDENCE D'UN OU DE PLUSIEURS INDIVIDUS**

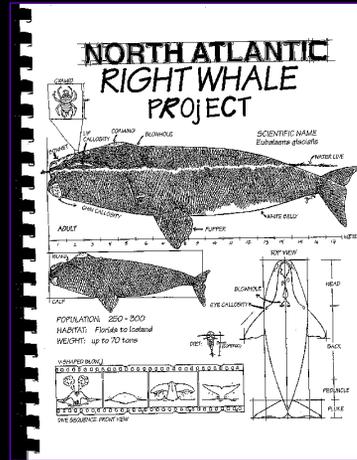


Ces dispositions ne s'appliquent automatiquement qu'au territoire domanial (terres fédérales).

En vertu de la *Loi sur les espèces en péril*, il est illégal :

- de tuer un individu d'une espèce sauvage inscrite comme espèce disparue du pays, en voie de disparition ou menacée, de lui nuire, de le harceler, de le capturer ou de le prendre.
- de posséder, de collectionner, d'acheter, de vendre ou d'échanger un individu – notamment partie d'un individu ou produit qui en provient – d'une espèce sauvage inscrite comme espèce disparue du pays, en voie de disparition ou menacée.
- d'endommager ou de détruire la résidence d'un ou de plusieurs individus d'une espèce sauvage inscrite comme espèce disparue du pays, en voie de disparition ou menacée.

Il faut dresser
un plan de
rétablissement
pour chaque
espèce
inscrite.



Lorsqu'une espèce est inscrite à la *Loi sur les espèces en péril*, il faut rédiger un plan qui expose les mesures à prendre pour la rétablir et la rayer de la liste des espèces en péril.

Habitat essentiel :

L'habitat nécessaire à la survie ou au rétablissement d'une espèce en voie de disparition, menacée ou disparue du pays.



Pour élaborer ce plan, il se peut qu'il faille désigner l'habitat essentiel de l'espèce, c'est-à-dire l'habitat nécessaire à la survie ou au rétablissement d'une espèce menacée, en voie de disparition ou disparue du pays.

Photo : Geoff Holroyd, Service canadien de la faune

L'habitat essentiel est désigné par un groupe d'experts, qui travaille avec les particuliers et les groupes touchés



La désignation de l'habitat essentiel se fait par un groupe d'experts, qui travaille en collaboration avec les groupes et les particuliers touchés.

Habitat essentiel Interdiction de détruire

Dans le cas des espèces inscrites à
l'annexe 1 comme en voie de
disparition, menacées et
disparues du pays :

- **IL EST INTERDIT DE DÉTRUIRE
UN ÉLÉMENT DE L'HABITAT
ESSENTIEL**



Lorsque l'habitat essentiel est officiellement désigné en vertu de la LEP, il est illégal d'en détruire quelque élément que ce soit. Le terme *destruction* peut avoir plusieurs significations et doit donc être défini par le groupe chargé de désigner l'habitat essentiel de l'espèce.

Photos © Agence Parcs Canada

Photographe : A. Savoie, 1980

Que faire pour aider les espèces en péril?



Que faire pour aider?

Se renseigner sur les espèces en péril :

Site Web de Parcs Canada : http://www.pc.gc.ca/nature/eep-sar/index_f.asp

ESPÈCES EN PÉRIL : Site Web interactif sur les espèces en péril au Canada. Les jeunes peuvent participer à un jeu-questionnaire et explorer des enjeux connexes, tels que la perte d'habitat :

<http://www.on.ec.gc.ca/wildlife/sarwheel/main-f.cfm>

Coin des jeunes – Service canadien de la faune : <http://www.ec.gc.ca/jeunesse/>

EcoKids On-line – <http://www.ecokidsonline.com/pub/> (en anglais)

WWF for kids – <http://www.wwf.ca/satellite/wwfkids/index.html?IGNOREcart=>
(en anglais)

Océans Canada – Coin des jeunes – http://www.dfo-mpo.gc.ca/canwaters-eauxcan/bbb-lqb/index_f.asp

Que faire pour aider?

Se renseigner sur les espèces en péril :

<http://www.espacepourlesespeces.ca/>

http://www.ec.gc.ca/eco/main_f.htm

Adhérer à des groupes environnementaux :

Sierra Youth Coalition - <http://www.syc-cjs.org/tiki-index.php> (en anglais)

Un grand nombre d'écoles organisent des activités de financement et versent les fonds amassés au groupe environnemental de leur choix (par exemple le Sierra Club, le Fonds mondial pour la nature ou un centre de sauvetage de la faune de leur région).

Que faire pour aider?

Faire du bénévolat :

ATTENTION NATURE! : Les programmes de surveillance Attention Grenouilles, Veille au gel, Opération floraison et Veille aux vers forment les éléments de base d'Attention Nature. Ils encouragent les écoles, les groupes communautaire et les particuliers à participer à la surveillance du sol, de l'air, de l'eau et d'autres aspects de la qualité de l'environnement :

<http://www.attentionnature.ca/francais/>

Adopter un animal au zoo de Toronto :

<http://www.torontozoo.com> (en anglais)

Vous voulez une suggestion d'activité intéressante pour meubler les longs hivers canadiens? Les participants au projet FeederWatch dénombrent les oiseaux à leurs mangeoires et soumettent leurs données : <http://www.bsc-eoc.org/national/pfwfr.html>